



ARNAY INFO

www.arnay-le-duc.com

SOMMAIRE

Infos pratiques
Vœux du Maire
Vie municipale
Etat civil
Vie associative
Histoire

MEILLEURS VOEUX

JANVIER 2021

N°87

Laurane Massage et Esthétique

Laurane, esthéticienne diplômée d'état, spécialisée en massage suédois et massage de la femme enceinte vous accueille dans son salon, du lundi au samedi de 8h à 20 h.

Institut Laurane Massage et esthétique
7 place du Craquelin à Arnay-le-Duc

Tel : 07 66 72 06 07
contact@laurane-massage.fr

<http://www.laurane-massage.fr/>



Mairie
Place Bonaventure
des Périers
21230 Arnay-le-Duc

Tel : 03 80 90 03 44
Fax : 03 80 90 09 17

mairie-arnay-le-duc@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi
10h00-12h00
14h00-16h00

Le vendredi 10h-16h
Sans interruption

Uniquement sur
rendez-vous

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez des défauts de fonctionnement sur le réseau d'éclairage public, n'hésitez pas à nous le signaler. Une entreprise mandatée par la commune, intervient 1 fois par trimestre pour réaliser les réparations nécessaires.



**Vous pouvez
faire part de
vos
remarques ou
suggestions par
l'intermédiaire de la
boîte à idée placée en
mairie**



CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

PARTICULIERS

- 1^{er} M. Antonio DA SILVA
- 2^{ème} Mme Pascale LEROUX
- 3^{ème} M. Manuel DA SILVA DE JESUS
- 4^{ème} M. Germano CARDOSO
- 5^{ème} M. Fernando DA SILVA
- 6^{ème} M. Lourenço DA FONSECA
- 7^{ème} Mme Laëtitia BAROT
- 8^{ème} M. Olivier GUTIGNY
- 9^{ème} M. Eric ERDN
- 10^{ème} Mme Josette BIERNAT
- 10^{ème} Ex aequo M. Gérard BERTHAULT
- 10^{ème} Ex aequo M. GORMOTTE

- 21 Rue Jacques Seure
- 29 Rue Jacques Seure
- 12 Rue de la Cachette aux Loups
- 4 Rue des Roses
- 20 Rue Félix Carré
- 22 Rue Jacques Seure
- 3 Rue des Roses
- 9 Rue des Acacias
- 19 Rue Saint Jacques
- Hameau de Chassenay
- 5 Rue Félix Carré
- Rue Jacques Seure

VITRINES

En raison de la réouverture tardive des commerces, liée à la situation sanitaire, les représentants de L'Union Commerciale n'ont pas souhaité qu'un classement soit établi pour les décorations de leurs vitrines.

Sur proposition du jury, un prix spécial récompensera les décorations des **Ateliers du Cœur** et celles réalisées par les enfants de l'école **Pierre MEUNIER**.

STATIONNEMENT GÊNANT

Nous faisons appel à votre civisme pour vous demander de ne pas stationner sur les différents trottoirs de la ville, sauf absolue nécessité, de manière à laisser la place nécessaire à la circulation des piétons, poussettes ou fauteuils handicapés. Un arrêté du 15 janvier 2007 impose un cheminement libre de tout obstacle de 1.40 m. La Rue de la 1^{ère} Armée Française, passant devant le collège, est particulièrement concernée.

Le stationnement ainsi que l'arrêt des véhicules sur les trottoirs aux heures de sorties des écoles obligent piétons, jeunes enfants et poussettes à circuler sur la route, au risque de se faire renverser.

Nous vous serions également reconnaissants de bien vouloir couper le moteur de votre véhicule lorsque vous êtes à l'arrêt au centre-ville ou devant les fenêtres d'une habitation.

Pour respecter le protocole COVID, certaines professions ont l'obligation d'ouvrir leurs fenêtres afin d'aérer régulièrement leurs locaux. Vous comprendrez aisément les désagréments que cela provoque. Merci de votre compréhension.

VŒUX DU MAIRE



Chères arnétoises, chers arnétois,

Cette folle année qui s'achève marquera indéniablement nos esprits à jamais et restera gravée comme une étape majeure de notre histoire avec de tous les pays des cartes postales aux allures de mirage, un printemps irréel, une économie paralysée, une nature libérée, une planète sous cloche. Et puis cette succession d'étapes comme les saisons avec parfois leur lot d'espoir, de déception, d'attente, de résignation, d'émiettement relationnel et un monde à huis clos qui nous rappelle en permanence combien nos liens sont essentiels, combien l'art et la culture sont indispensables pour chasser nos démons, combien la liberté est un bien si précieux.

Après une année 2020 où nous sommes restés unis et solidaires face aux terribles épreuves que nous avons dû affronter, j'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, leur famille, leurs proches et plus globalement pour ceux qui souffrent. Ce n'est pas un début d'année comme les autres et plus que jamais notre force réside en notre faculté à nous rassembler, à unir nos actions, notre attention en direction des plus fragiles, de la précarité grandissante grâce à l'engagement de chacun et la solidarité de tous.

Face à cette épreuve historique, je tiens singulièrement à saluer nos aînés isolés, perturbés à qui nous devons tant, notre personnel soignant toujours aussi engagé mais exténué, nos entreprises contrariées mais mobilisées de manière exemplaire, les agents des services de la ville dévoués et investis même au plus fort de la crise, le personnel enseignant qui a su se réinventer avec courage et passion, les fonctionnaires assurant le maintien du service public, les caissiers, caissières, agents d'entretien, ouvriers, employés bref l'ensemble de ces professions de l'ombre qui ont fait face et maintenu la vie, les nombreux bénévoles de nos associations durement impactées, les voisins, les aidants, amis, nouveaux amis qui se sont distingués, à notre jeunesse à qui nous avons beaucoup demandé et plus largement à l'ensemble de la population pour sa capacité d'adaptation et de résilience face aux difficultés. Je pense également à cette détresse psychologique souvent invisible ou partiellement perceptible qui envahit une partie d'entre nous couplée à la difficulté de la détecter, de la soigner.

Mais tous ces efforts ne sont pas vains, la première des récompenses est de sauver des vies. Nous devons dès à présent nous réinventer ou plutôt renouer avec un monde plus juste, plus équitable basé simplement sur le bon sens. Ayons confiance en l'innovation et au progrès pour nous sortir de cette impasse, en nous appuyant sur la maîtrise de notre industrie, de nos circuits de production en lien étroit avec la transition écologique, la protection de la biodiversité et l'indispensable passage au numérique. Nous devons intégrer la dimension du changement climatique dont les effets sont perceptibles à notre échelle avec la hausse constante des températures, des périodes récurrentes de sécheresse, de canicule qui interrogent sur nos modes de consommation, d'aménagement des espaces. Ce bouleversement est l'occasion unique de réinventer notre société, de s'inscrire dans une démarche progressive et pragmatique. Nous continuons donc malgré ce contexte déroutant à œuvrer pour combattre à notre niveau les conséquences de cette pandémie mais aussi à consolider l'avenir en osant créer, permettre d'espérer et une des récompenses actées est notre nomination par le ministère de la Cohésion des Territoires au dispositif « Petites Villes de Demain ».

Je suis convaincu que nos territoires ruraux participeront à nous débarrasser de ces carcans endémiques, à une distribution plus équitable des nouvelles perspectives, à la régulation des excès des grandes métropoles et que nos campagnes offriront une nouvelle dimension à l'avenir de notre société moderne.

Après avoir su affronter le trouble dans la concorde, nous sommes meurtris mais pas vaincus et la providence accompagnera nos convictions sincères et nos ambitions fortes. Je vous adresse au nom de l'ensemble des élus d'Arnay-le-Duc nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, que 2021 soit pour vous et vos proches synonyme d'espoir, de réussite et de santé.

Nous n'aurons malheureusement pas l'occasion de nous retrouver, de nous rassembler autour de la traditionnelle cérémonie de vœux à la population mais je vous sais capable de lutter, de vous adapter et de vaincre en mêlant la volonté, l'imagination et beaucoup de bienveillance.

« Le courage n'est pas l'absence de peur mais la capacité de la vaincre » N. Mandela

Benjamin Leroux

Maire d'Arnay-le-Duc

VŒUX DU MAIRE DE WÖRRSTADT

Chers amis d'Arnay le Duc,

Dans quelques jours, nous fêterons Noël et nous serons au seuil d'une nouvelle année. C'est une période de recueillement, c'est aussi l'occasion de se retourner sur l'année écoulée et de se projeter dans celle qui commence. Pour la plupart des gens, Noël est la plus belle et la plus importante fête de l'année. Elle nous offre l'occasion de redécouvrir au-delà de l'horizon quotidien des vérités d'une grande importance.

La santé, par exemple, ne s'offre pas comme un cadeau sous le sapin.

Le bonheur non plus ne s'achète pas. Et pourtant, une bonne santé, un sentiment de satisfaction ou une vie dans la paix sont autant de cadeaux pour lesquels nous n'aurons jamais assez de reconnaissance.

Cela se vérifie tout particulièrement en cette fin d'année. Une année qui restera très longtemps dans notre souvenir.

Une année comme nous n'en avons encore jamais vécu. Une année au cours de laquelle le coronavirus tient le monde en haleine en amenant des bouleversements dans la vie des hommes, tant professionnellement que dans la vie privée.

Une année où la vie culturelle n'a pas eu sa place, fêtes et célébrations ont été annulées, les visites dans la famille limitées, les rassemblements associatifs repoussés ou supprimés.

Ainsi les rencontres prévues entre les comités de jumelage d'Arnay le Duc et Wörrstadt n'ont pas eu lieu. C'est d'autant plus regrettable que nous voulions parler avec le comité d'Arnay du trente-cinquième anniversaire de nos relations. Tout est en suspens.

A Arnay, des élections ont eu lieu, un nouveau maire et un nouveau conseil ont été élus. Je veux ici encore les féliciter et je leur souhaite bonne chance et réussite dans leurs fonctions.

J'espère naturellement que nos relations amicales seront encouragées et que nous pourrons organiser des rencontres au cours de l'année qui vient.



En ce début 2021, je vous présente, au nom aussi des habitants de Wörrstadt, mes souhaits les plus sincères de bonheur et surtout de bonne santé.

Pour beaucoup, chaque début d'année est synonyme de nouveaux projets et de bonnes résolutions.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles, d'atteindre vos objectifs personnels et de pouvoir mettre en œuvre ces résolutions, pour vivre des moments de bonheur, de satisfaction et de réussite.

Bien cordialement,

Ingo Kleinfelder, Maire de Wörrstadt.

UNE MINISTRE EN VISITE À ARNAY-LE-DUC

Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre déléguée à l'industrie, est venue visiter l'usine Régéplastique, spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques jeudi 17 décembre.

Elle a ensuite été reçue par le Maire, Benjamin LEROUX, dans la salle des mariages.

En présence de Pierre POILLOT, Président de la Communauté de Communes, Marie Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne Franche Comté, Marc FROT, Vice-Président du Département, Myriel PORTEOUS, Sous Préfète, la Ministre a annoncé à Benoit CHAVET, PDG de Régéplastique et à 4 autres industriels qu'ils étaient lauréats de l'appel à projet « Incorporation de plastiques recyclés » dans le cadre du plan France Relance de l'Industrie mis en place par l'état.



COMMISSION TRAVAUX

La commission « Travaux », animée par Patrick BLIGNY, a fait le tour de la commune afin de mieux appréhender la teneur des travaux à entreprendre.



Plusieurs points sensibles ont été constatés, des actions seront à mener prochainement :

- Aménagement d'une aire de stationnement pour les camions en face du magasin ALDI.
- La route communale reliant Chassenay à Viévy est dégradée. L'enrobé et les fossés sont à refaire.
- Site coopérative agricole – Route de chassenay
Cette route est énormément fréquentée. Son élargissement ainsi que des restrictions d'utilisation et de vitesse sont à envisager.
- Cimetière
Un enrobé est à prévoir sur les zones de stationnement, route de Chassenay.

- Chemin du Gué des Pierres

Au croisement avec la RD 906 (ancienne Nationale 6) une pente de 15%, associée à la détérioration du bitume posent des problèmes de visibilité et de démarrage des véhicules à l'arrêt. Il serait nécessaire d'atténuer la pente à cet endroit par l'intermédiaire d'un plateau

- Rue du Pont Provisionnel – Abattoir

La partie haute de cette rue et le pont sont en mauvais état.

- Etang Fouché

La route d'accès et les accotements sont en mauvais état. Fissure importante sur le déversoir

- Tour de la Motte Forte – Réfection de la toiture à prévoir

- La toiture de la MRAT n'a pas fait l'objet de cette visite. Sa restauration, plus particulièrement le campanile, fait partie des priorités.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS a pour mission de soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées.

Son rôle est de les orienter vers les prestations sociales locales pouvant leur être utiles.

Il organise des actions d'animation ou de soutien nécessaires à la lutte contre l'isolement, l'exclusion et au maintien du lien social.

Le CCAS offre à Noël un panier gourmand aux personnes de plus de 75 ans.



SERVICES TECHNIQUES



Jean Yves MALTERRE, Alexis MORIN,
Pascal LEMOINE, Kévin GUYON, Thomas CARTON,
Didier MUNTZ, Brice BLANOT

Au service des arnétois, les agents techniques prennent soin de notre ville au quotidien.

La polyvalence de l'équipe et les compétences de chacun sont des atouts indispensables à la réalisation des missions qui leurs sont imparties :

- Entretien de la voirie et des bâtiments communaux
- Réalisation et installation des décorations de Noël
- Gestion des espaces verts, fleurissement
- Aide logistique et technique lors des manifestations

Ils s'attachent à rendre notre ville agréable et propre, aidés en cela par les riverains qui, rappelons-le, ont en charge de nettoyer ou déneiger les trottoirs devant chez eux.



Les agents installant
le sapin qui a fait
son grand retour au
milieu de la place
Bonaventure des
Périers.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Michel CAZZOLI, directeur chez Altitude Infra, est venu présenter l'avancement du déploiement de la fibre par le réseau CORAÏ sur notre commune. Il a été reçu en mairie, le 11 décembre, par Benjamin LEROUX et Christophe CRAMETTE.

CORAÏ, réseau privé, financé à 100% par Altitude Infra a été retenu par le Département pour couvrir notre commune. Un NRO (Nœud de Raccordement Optique) et 4 SRO (Sous répartiteurs Optiques) permettront à 1724 foyers d'être éligibles.

Le déploiement est programmé pour la fin d'année 2021. Des travaux supplémentaires, autres que l'installation des répartiteurs, ne seront, à priori, pas nécessaires, des réserves ayant été prévues.

La commercialisation pourra commencer durant le 1^{er} semestre 2022. 80 FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet) seront disponibles sur le réseau.

Un support communication, dédié aux questions diverses ou aux problèmes de connexion, pourra être mis en place. Des réunions d'information seront organisées prochainement.



DÉCORATIONS DE NOËL DE L' ÉCOLE PIERRE MEUNIER

Accompagnés de Didier MUNTZ, chargé du fleurissement, de l'embellissement de la ville et de Jean Claude CHATRENET, les enfants de l'école Pierre MEUNIER ont confectionné les magnifiques décorations de Noël que vous avez pu admirer aux entrées de la ville.

C'est avec plaisir et dextérité qu'ils ont su dessiner, découper, peindre, des rennes avec des bois majestueux, des Père-Noël et des sapins joliment décorés.

L'équipe pédagogique a également mis la main à la pâte, sans oublier les parents qui ont fourni le bois nécessaire aux créations.



**La municipalité vous félicite
et vous remercie chaleureusement !**



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s du Pays d'Arnay-Liernais est un service gratuit financé par la CAF, la Communauté de communes du Pays d'Arnay-Liernais, le Conseil Départemental et la MSA.

➤ C'est un lieu où les Assistant(e)s Maternel(le)s de notre territoire obtiennent des informations concernant leur statut, trouvent une écoute et du soutien, partagent des expériences avec d'autres professionnel(le)s, participent à des actions de formation continue et participent à des temps d'animations avec les enfants gardés.

➤ C'est un lieu où les enfants se socialisent progressivement en partageant des moments de jeux avec d'autres enfants et d'autres assistant(e)s maternel(le)s. Ils participent à des activités d'éveil par le jeu, le chant, la création, les contes.

➤ C'est un lieu où les parents se procurent la liste des assistant(e)s maternel(le)s, obtiennent des informations administratives et législatives quant à l'emploi de ces professionnel(le)s et trouvent un soutien pour leurs rôles de parent et d'employeur.

➤ C'est un lieu où toutes les personnes intéressées par cette profession peuvent s'informer sur les démarches à effectuer pour devenir assistant(e)s maternel(le)s.

Au sein de la Maison de l'enfance, 11 rue Claude Guyot, 21230 Arnay-le-Duc

Tél : 06.75.14.97.34

Email : ram.arnayleduc@orange.fr

Permanences et matinées activités uniquement sur rendez-vous



Les AM se forment à la communication gestuelle



Activité semoule au relais

OFFICE DE TOURISME



Le 16ème salon des artistes amateurs aura lieu du 14 août au 10 septembre 2021.

Cette année, le thème imposé est « Liberté »

Les inscriptions sont ouvertes à tous les styles d'art (peinture, sculpture, photo, art textile, papier, mosaïque ...).



TÉLÉTHON



En cette année particulière, marquée par la crise sanitaire, les animations habituelles n'ont pu être organisées.

Malgré les difficultés à mobiliser, le Rando-Club, fidèle partenaire, et les commerçants ont tenu à participer à l'opération sous la forme d'une collecte. Au total 770 euros ont pu être ainsi récoltés (320 euros Rando-Club, 450 euros Commerçants).

MAISON RÉGIONALE DES ARTS DE LA TABLE



Malgré une année très difficile liée à l'épidémie et les différentes incertitudes, l'équipe de la Maison Régionale des Arts de la Table a essayé d'assurer au mieux ses activités.

Après une exposition anniversaire, le traditionnel Marché de Noël a connu un vif succès malgré une fréquentation plus restreinte. Ce fut un instant de bonheur pour les visiteurs qui découvraient avec ravissement cette Fée de Noël.

Celle-ci va fermer ses portes en espérant qu'une exposition nouvelle pourra voir le jour au printemps.....peut-être « Tables d'ambassades et vaisselle d'exception ».

Dans cette attente, l'équipe souhaite à tous santé, bonheur et joies à partager avec les êtres chers.



SERVICE AUXOIS SUD ET SA2I RECRUTENT



Depuis 30 ans, l'association intermédiaire Service Auxois Sud, agréée par l'Etat, met à disposition du personnel chez les particuliers, dans le cadre du service à la personne, pour des prestations de ménage-repassage, de jardinage et de petits travaux. Elle assure également le remplacement d'agents ou le renfort des équipes des collectivités et du secteur associatif.

Reconnue d'utilité sociale, Service Auxois Sud accueille et accompagne les personnes en recherche d'emploi vers une reprise d'activité. Par son implantation locale, plus que jamais dans cette période de crise sanitaire, l'association œuvre au quotidien pour le maintien des personnes à leur domicile et contribue au lien social indispensable sur son territoire rural.

Dès 1999, SA2I, agence d'intérim généraliste vient compléter l'offre de service de Service Auxois Sud, sur le recrutement des entreprises. Elle intervient dans les secteurs de l'industrie, du BTP, des transports et de la logistique mais également du tertiaire.

Aujourd'hui, ces deux structures de proximité font travailler plus de 500 personnes sur l'Auxois Sud Morvan et réalisent environ 140 000 heures dans l'année, soit 85 Equivalents Temps Plein. Près de 700 clients font appel régulièrement à Service Auxois Sud et SA2I.

Dans le plus grand respect des protocoles sanitaires en vigueur, l'équipe de SAS et SA2I accueille à l'agence, du lundi au vendredi (8h00 - 18h00), les clients pour leur recherche en personnel et les demandeurs d'emploi pour une inscription sur rendez-vous. Toutes les compétences et profils seront les bienvenus !

Les chargées de mission sont également disponibles au 03 80 90 09 85 ou par mail sur sas.sa2i@orange.fr.

Service Auxois Sud - SA2I, 6 rue René Laforge, 21230 Arnay-le-Duc. www.serviceauxoissud.fr



Simplicité et souplesse de fonctionnement

- 1) Service régulier ou ponctuel. **Pas d'engagement de durée de contrat.**
- 2) Service Auxois Sud, employeur de la personne mise à disposition, **prend en charge toutes les démarches administratives** (contrats, déclarations, salaires, médecine du travail, etc.).
- 3) Pour les particuliers : **50% de déduction fiscale ou de crédit d'impôt** sur le montant total des heures facturées.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Ambre, Josette, Jacqueline BOUDIER MAILLARD – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – née le 19 septembre 2020

Rose, Monique BLANGIS – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – née le 19 novembre 2020

Maëlys, Chloé, Aline POURROT- domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – née le 25 novembre 2020

DÉCÈS

Marie-Louise, Jeanne, Claudette GUYOT veuve LACOSTE – 98 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – décédée le 20 octobre 2020

André, François CHARLOT – 76 ans – domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local - décédé le 3 novembre 2020

Raymond, Albert, Victor GAUTHIOT – 95 ans -domicilié à Colombier (Côte-d'Or) – décédé le 9 novembre 2020

René, Lucien, Louis LOTH – 79 ans – domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local - décédé le 16 novembre 2020

Colette, Henriette BELLEREAUD veuve GREUZARD – 90 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local - décédée le 21 novembre 2020

Adrienne, Léa, Jeanne, Marthe, Marie ROUILLER veuve DUPRÉ – 99 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 24 novembre 2020

Yolande, Ida, Yvonne FABBRI veuve MAZOUÉ – 88 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 22 novembre 2020

Georges, Henri LACROIX – 88 ans – domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédé le 24 novembre 2020

Lucie, Anne-Marie BUISSON – 91 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 30 novembre 2020

Marcelle, Marie, Pierrine BARNAY veuve PONNELLE – 90 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local - décédée le 1^{er} décembre 2020

Denise, Louise, Julienne PAILLAUD veuve FRATICOLA – 88 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) Hôpital Local – décédée le 5 décembre 2020

Michel, Léon, Jean-Marie BARRAULT – 85 ans – domicilié à Cussy-le-Châtel (Côte-d'Or) – décédé le 5 décembre 2020

Luc, Paulin JENNEPIN – 81 ans – domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédé le 7 décembre 2020

Paulette BAZEROLLE veuve GIBOULOT – 97 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 10 décembre 2020

Marguerite, Marie, Camille, Léontine BROCARD veuve MANIÈRE – 100 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 11 décembre 2020

Marie, Madeleine BAROT veuve SIVRY – 96 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 12 décembre 2020

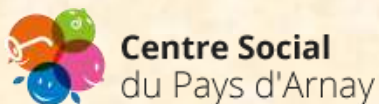
Bernadette, Monique FOURNIER veuve CHÉRON – 87 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 15 décembre 2020

Paulette, Gabrielle, Emilie EICHER – 84 ans – domiciliée à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – Hôpital Local – décédée le 10 décembre 2020

Jacques, Lucien FLÉTY – 71 ans – domicilié à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) – décédé le 15 décembre 2020

Anne, Marie ROUARD épouse LARGY – 86 ans – domiciliée à Igornay (Saône-et-Loire) – décédée le 22 décembre 2020

LE CENTRE SOCIAL ET LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ



Mille et un bénévoles

Le Centre Social du Pays d'Arnay est une association loi 1901 gérée par des bénévoles. Être bénévole, c'est participer à la vie du centre en s'impliquant en association avec l'équipe.

Il y a mille et une façons d'agir, de recréer du lien social et de « faire ensemble ». Le bénévolat en est une. Les médias nous présentent une société de plus en plus individualiste mais chaque jour des hommes et des femmes nous prouvent le contraire. Il apporte autant à celui qui donne qu'à celui qui reçoit. Il permet de transformer le désir d'engagement des habitants en une expérience épanouissante pour l'individu et utile aux autres.

Il y a mille et une façons d'être bénévole, chacun peut prendre la place qui lui convient. Le « *Bénévole d'activité* » a pour rôle principal d'être en charge ou de contribuer à la mise en œuvre d'une activité (atelier couture, accompagnement scolaire, portage de repas...). Le « *Bénévole penseur* » participe régulièrement aux réunions du centre (groupes de travail, commissions : communication, mobilité...). Le « *Bénévole occasionnel* » vient ponctuellement donner un coup de main pour de l'installation, du rangement, durant une animation... (Fête de la pomme, mise sous pli de documents, rempotage...). Le « *Bénévole administrateur* » est élu au Conseil d'Administration et peut siéger au Bureau ; il donne son point de vue, il propose et prend les décisions.



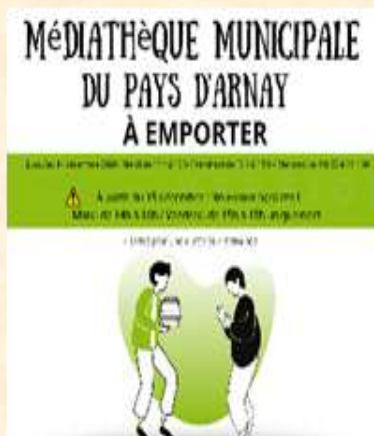
Une fois le pas franchi, le parcours de chaque bénévole reste à co-construire. Cela se réalise en fonction des disponibilités, des circonstances, des rencontres et des centres d'intérêt qui évoluent au fil du temps, selon le parcours de chacun...

Le bénévolat offre mille et une chances à chaque habitant et à notre territoire dans son ensemble. Le centre social est une des opportunités pour trouver sa place et son rôle dans une association et la société.

Chaque année l'équipe de salariés organise le « cocktail des bénévoles » afin de les remercier de leur engagement, mais également pour leur permettre de se rencontrer. Dans le contexte sanitaire actuel le Centre Social est contraint, cette année, de reporter cet événement.

Depuis le 17 octobre, certaines de nos actions sont en pause (le Bar'Atelier, les soirées jeux, les activités socio-culturelles, le vestiaire...). Toutefois de nombreux services sont maintenus : l'accueil, le centre de loisirs, France Services, le portage de repas, l'accompagnement scolaire... L'équipe a dû se réadapter et faire de nouvelles propositions : cours de gym en Visio, médiathèque en « drive », atelier numérique individualisé, boîtes mystère...

Toutes les infos sont sur www.csarnayleduc.fr ou à l'accueil du Centre Social.



*Toute l'Equipe du Centre Social souhaite
une belle et heureuse année à tous les bénévoles.*

Rendez-vous en 2021 pour les anciens comme pour les nouveaux qui,
à la lecture de cet article, envisageraient de rejoindre l'équipe !

SI ARNAY M'ÉTAIT CONTÉ...



*C'est à un Arnétois que les Parisiens durent, au XIX^{ème} siècle,
un de leurs lieux de divertissement les plus célèbres.*

Ce grand tableau de 4 m de long, peint en 1913 par Sonia DELAUNAY, et exposé au Centre Pompidou à Paris, s'intitulait à l'origine : *Tango au bal Bullier ; mouvement, couleur, profondeur, danse Bullier*. Ce bal, que Sonia fréquenta assidûment à la Belle Époque, fut créé en 1847 dans le 5^{ème} arrondissement de la capitale, et devint un des lieux de plaisir les plus renommés de la jeunesse. **Mais sait-on que son créateur, François BULLIER, était natif d'Arnay-le-Duc ?** Né le 14.9.1796, son père était tanneur, et son arrière-grand-père greffier en chef du bailliage de la ville de 1715 à 1748, comme l'indique César LAVIROTTE dans ses *Annales de la ville d'Arnay-le-Duc*. Son acte de naissance ne précise pas, hélas, l'adresse de la maison familiale.



Monté à Paris, François BULLIER, employé au bal **La Grande Chaumière**, Bd Montparnasse, épouse en 1822 une parisienne, Marie ESPANET, à l'église Saint-Merri (4^{ème}). On le retrouve en 1840 directeur du **Prado**, un bal de l'Île de la Cité installé dans un ancien théâtre. En 1843 il achète un jardin et une guinguette, où il crée une grande salle de bal qui ouvre ses portes en 1847, 31 avenue de l'Observatoire (5^{ème}). Dans cet établissement, qu'il appelle **Closerie des Lilas**, puis rebaptise **Bal BULLIER**, on danse, on boit et joue... et le règlement prévoit par précaution que l'on doit déposer ses armes au vestiaire !
Ci-contre : l'entrée du bal en 1868 (@collections du musée Carnavalet, Paris).



On dansait dans cette salle de style mauresque ou dans le jardin illuminé où François BULLIER avait fait planter de nombreux lilas. Ce lieu inspira de nombreux artistes peintres.



Un portrait de François BULLIER est conservé au musée Carnavalet. Ce daguerréotype colorisé fut réalisé par A.P. BERTRAND vers 1855.

Un contemporain le dépeint ainsi :

« M. Bullier est gros et gras, joyeux et bon vivant, à la bouche souriante et à l'œil fin, le vrai père de cette famille d'enfants terribles. Il y a du patriarche chez M. Bullier que les indigènes appellent familièrement le père Bullier. Tout le monde le connaît, tout le monde le salue, lui serre la main, prend une prise dans sa tabatière et l'invite à quelque libation. S'élève-t-il une querelle, M. Bullier arrive en traînant un peu la jambe que Waterloo lui a mutilée. » (Extrait de *Les bals d'hiver. Paris masqué*, par Auguste VITU, 1848, en ligne sur Gallica).

L'entrée de son établissement étant toute proche de la place de l'Observatoire, François BULLIER put assister en 1852 à l'érection de la statue du maréchal NEY, prince de la Moskova, œuvre du sculpteur dijonnais François RUDE : le maréchal avait été fusillé en 1815 devant le mur de la propriété où s'installera le bal. Le moulage de cette statue est exposé au musée Rude de Dijon.

François BULLIER décède le 22.6.1869 au 3 Carrefour de l'Observatoire. Son chef d'orchestre et compositeur, **Auguste DESBLINS**, et son neveu **Alexandre BULLIER**, statuaire, signent l'acte de décès. C'est son autre neveu, **Théodore**, qui reprend l'affaire. En 1871, pendant la Commune, une poudrière explose non loin de là et ébranle le bâtiment du bal : Théodore fait alors construire tout autour de la salle, pour la consolider, une galerie que l'on distingue sur l'illustration ci-dessus. En 1883, il revend l'entreprise familiale aux frères MOREAU, qui garderont le nom et le style du *Bal Bullier*. Réquisitionné en 14-18, il sera finalement démoli en 1937. Aujourd'hui on trouve à son emplacement un centre sportif et le restaurant universitaire BULLIER.

Je n'ai trouvé à François BULLIER qu'un fils, **Jules Eugène**, né à Paris (4^{ème}) en 1827, mais je ne sais rien de cet enfant. Sans doute est-il mort jeune, mais les archives de Paris ayant été détruites lors de la Commune, l'état civil n'a pu être reconstitué que partiellement, ce qui nuit grandement aux recherches. J'ai pu retrouver néanmoins des renseignements sur les deux frères de François, montés eux aussi à Paris, et sur une partie de leur descendance :

- **Jean Baptiste Elie BULLIER**, né à Arnay en 1794, rue des Sans-Culottes (rue César-Lavirotte). On lit sur son acte de mariage de 1840 qu'il était aveugle et résidait à l'Hospice royal des Quinze-Vingts. C'est son fils, **Jean Théodore Elie** (1831-1909), qui reprit le Bal Bullier. Ce dernier eut lui-même un fils, **Eugène Louis** (1857-1933), chimiste expert au laboratoire municipal du 17^{ème} arr.

- **Guy Pierre BULLIER**, né à Arnay en 1795 rue Brutus (rue René-Laforge), dont on sait, par l'acte de mariage de Jean Baptiste, qu'il habitait au **Prado** en 1840, et devait donc y travailler avec François. Citons, parmi ses enfants : **Alexandre Augustin Célestin** (1824-1903), statuaire, dont nous avons parlé plus haut, qui sculpta le buste de son père, visible sur sa tombe au cimetière Montparnasse (18^{ème} div.). Il eut deux fils, nés à Paris, 5^{ème} : **Théodore François** (1868-1919), artiste dramatique, directeur artistique du Casino de Vittel, ville où il décéda des suites de ses blessures de guerre ; et **Louis Michel** (1862-1915), ingénieur chimiste, administrateur de la Société des carbures métalliques, qui reçut la Légion d'Honneur en 1900 pour le motif suivant : « M. L. M. Bullier a découvert le carbure de calcium, produit industriel nouveau servant à l'éclairage à l'aide du gaz acétylène. Il est le créateur de ces deux industries qui ont été mises au point par lui : les fours servant à la production du carbure de calcium sont de son invention, les becs dans lesquels brûle le gaz acétylène ont tous été imaginés par lui. »

François BULLIER avait créé aussi le célèbre restaurant **La Closerie des Lilas**, qui existe encore, mais c'est une autre histoire !

Françoise VILLAUME